



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PROJET DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Publié le 17/05/2019

(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 03 août 2016)

du lundi 3 juin au mercredi 3 juillet 2019 (inclus)

Conformément à la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et après avoir délibéré le 10 octobre 2017, le Syndicat de SCoT de la Vallée de l'Ariège a élaboré un **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) aussi appelé Plan Climat**. Le Plan Climat est une réponse locale aux enjeux globaux du réchauffement climatique, il s'applique ici aux territoires de la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées, de la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes et de la Communauté de communes Pays de Tarascon. Son objectif est d'anticiper la fracture énergétique et d'enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant de préserver les ressources.

Conformément aux articles L122-4 et R122-17 du code de l'environnement, le PCAET est soumis à évaluation environnementale.

Une consultation publique est lancée sur l'ensemble du territoire pour présenter le projet de PCAET et recueillir les avis des habitants et partenaires associés. Les observations et contributions pourront être envoyées pendant toute la durée de la mise à disposition du public via la **plateforme dématérialisée** suivante :

https://www.registredemat.fr/pcaet-vallee-ariege

Des **registres** en format papier seront aussi mis à disposition auprès de chacune des trois intercommunalités constitutives du Syndicat de SCoT :

- Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées :
 - 5 rue de la Maternité à Pamiers
 - o 12 rue Sarrut à Saverdun
- Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes :
 - Siège principal, 1A avenue du Général de Gaulle à Foix
 - Pôle Technique, 78 rue Marie Curie à Verniolle
- Communauté de communes Pays de Tarascon :
 - 19 avenue Sabart à Tarascon-sur-Ariège.

Le dossier soumis à la consultation comprend les documents suivants :

Diagnostic – Stratégie Territoriale – Programme d'Actions 2019-2024– Résumé non Technique – Evaluation Environnementale Stratégique – Livret de la concertation – Avis des Personnes Publiques Associées dont la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE)

Plus d'informations sur le site <u>www.scot-valle-ariege.fr</u> ou au 05.61.69.01.62



















